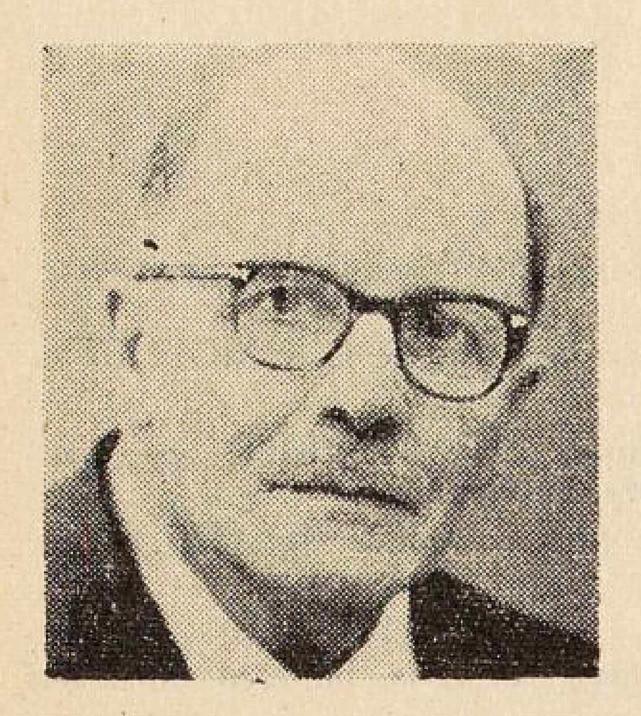
DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

3e CIRCONSCRIPTION SAINT-POL — HOUDAIN



Parti Socialiste S.F.I.O.

Electrices,

Electeurs,

Nous avons enfin la loi électorale qu'ensemble nous réclamions depuis longtemps. Vous connaîtrez mieux les candidats qui se présentent à vos suffrages, puisque généralement ils seront de chez vous. Vous pourrez judicieusement choisir votre représentant à l'Assemblée Nationale, puisqu'en dehors du Parti dont il se réclame et du programme qu'il vous présente, vous aurez pu déjà juger de sa valeur personnelle par son comportement et son action, tant sur le plan municipal que sur le plan départemental.

Le Parti Socialiste S.F.I.O. qui a toujours et en toute occasion sû prendre ses responsabilités, a l'honneur d'être cette fois encore à la pointe du combat pour la défense de la Démocratie et de la République.

Nous présentons à vos suffrages notre ami

Marcel DOLLET

bien connu dans la circonscription de St-Pol-Houdain.

Conseiller Général du Canton d'Heuchin depuis 1945, l'estime de ses collègues l'a fait désigné au sein de cette Assemblée départementale comme Rapporteur de la Commission des Finances et Président de la Commission départementale. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1948 et de l'Ordre de la Santé Publique depuis 1951.



Son remplaçant éventuel :

Docteur Pierre CUALLACCI

Maire de Frévent

dont le dévouement a su gagner l'estime de tous ses concitoyens.

NOTRE PROGRAMME

Toute notre action tend à l'instauration d'une société plus juste et plus humaine, où ce qui prévaudra surtout sera la valeur personnelle de l'individu, où chacun trouvera par son travail à vivre dignement et où tous les antagonismes finiront par disparaître, tant sur le plan international que sur le plan national, pour avoir enfin une ère de Paix, de bien-être et de prospérité.

Dans l'immédiat nous vous proposons le programme suivant :

EN POLITIQUE INTERIEURE.

- Rajustement des salaires et garantie apportée aux producteurs d'un revenu suffisant pour permettre à tous, ouvriers des champs ou de l'industrie de vivre décemment.
- Suppression totale des zones de salaires (Réforme amorcée par le Gouvernement de Guy MOLLET).
- Extension de la Sécurité Sociale à tous les Français.
- Développement du Fonds National Vieillesse créé par le Gouvernement Guy MOLLET, en vue d'assurer à tous les vieux, une allocation suffisante pour leur permettre de vivre.
- Réforme profonde de la fiscalité, de façon à obtenir une répartition plus équitable des charges en fonction des ressources de chacun.
- Détaxation des revenus modestes.
- Réforme immédiate de la taxe sur le chiffre d'affaires perçue au stade du gros, libérant ainsi les détaillants et les artisans de leur rôle de percepteur.
- Organisation des marchés agricoles pour assurer la défense des producteurs et des consommateurs.
- Politique de crédit aux jeunes foyers essentiellement.
- Plan d'expansion économique : plein emploi.
- Défense et renforcement de la Laïcité.

POLITIQUE INTERNATIONALE.

Objectif essentiel :

- Consolidation de la Paix : par des ententes internationales.
- Désarmement obligatoire simultané et contrôlé.
- Rôle de la France dans la Construction de l'Europe : arbitrage entre l'Est et l'Ouest.

POLITIQUE D'OUTRE-MER.

- Rétablissement de la Paix en Algérie.
- Entente avec tous les territoires d'Outre-Mer tendant à la création d'une vaste communauté franco-africaine.

Ce programme aurait pu être en grande partie réalisé si en Janvier 1956, il y avait eu véritablement, à l'Assemblée Nationale, une majorité de « Front Républicain » capable de soutenir sans défaillance le Gouvernement qu'elle avait investi. Et l'action du Général DE GAULLE, au cours de ces derniers mois, est venue donner raison à l'œuvre de Guy MOLLET.

Le 23 Novembre en accordant votre confiance à **Marcel DOLLET,** vous exprimerez dans la fidélité, à la tradition républicaine, notre volonté de faire vivre les institutions nouvelles.

Le Comité de circonscription.

Vu : les Candidats.

S.E.P.-Arras

